

CRITERES DE SELECTION POUR UNE MOBILITE EN 2019-2020

MOYENNE ET NIVEAU ACADEMIQUE

- candidature en L1 et départ en L2 : moyennes 1^e + BAC
 - candidature en L2 et départ en L3 : moyennes du BAC + L1
 - candidature en L3 et départ en M1 : moyennes de la L1+L2
- Le calcul de la moyenne est effectué en attribuant un poids 1,5 à l'année N-1 et un poids 1 à l'année N-2*

- position de l'étudiant dans le classement de sa promotion (*pour les départs hors-Europe*)

LA QUALITE DU DOSSIER (*double évaluation pour les départs hors-Europe, à la fois par la composante et par la commission centrale*)

Parcours académique du candidat

- évolution du dossier au fil des semestres

Cohérence du dossier

- cohérence des études suivies avec le pré-choix des cours (le pré-choix des cours devra être validé et signé avant la transmission du dossier à la DGD RTI)
- intérêt de l'Université choisie pour le projet pédagogique de l'étudiant et intérêt de l'étudiant pour l'Université choisie.

Projet réalisable et réfléchi

- motivation
- autonomie
- réflexion sur le coût de la vie et des études dans le pays d'accueil (présentation d'un budget prévisionnel qui prend en considération VISA, logement, assurances, connaissance des preuves financières pour le VISA, ...)

Langue et culture en lien avec le projet de mobilité

- connaissances culturelles
- connaissances linguistiques
- préparation et engagement de l'étudiant pour développer les connaissances culturelles et linguistiques